



HAL
open science

UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE EN 1998

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE : L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE EN 1998. Population et avenir, 1999, 641, pp.12-13. <halshs-01161883>

HAL Id: halshs-01161883

<https://shs.hal.science/halshs-01161883v1>

Submitted on 9 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

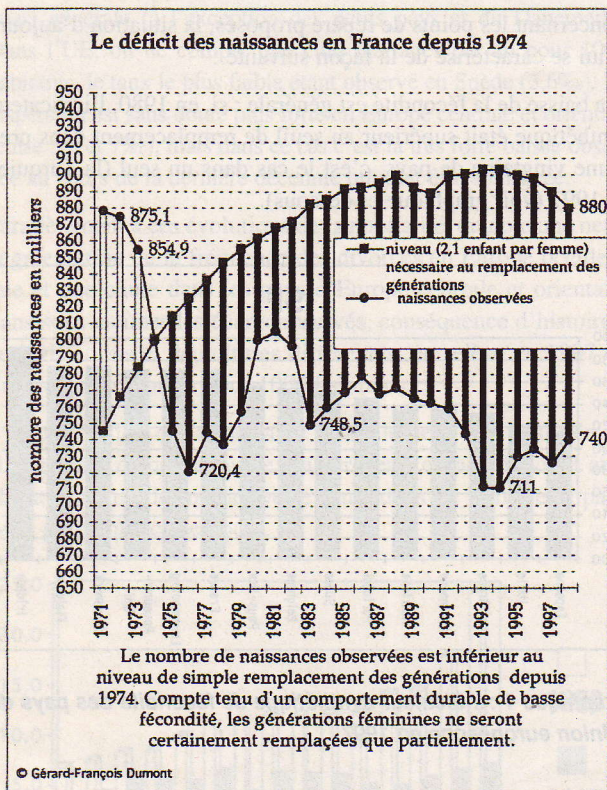
L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Un amendement « démographique »

De même, la presse a diffusé une information selon laquelle « le nombre de mariages reste constant ». Or, cette formulation n'apparaît pas totalement exacte et mérite en outre d'être replacée dans son contexte. D'une part, l'année 1998 enregistre une légère baisse des mariages : 282 100 en 1998 contre 284 300 en 1997. Cette évolution est inverse de celle des deux années précédentes et s'inscrit à un niveau de très faible nuptialité. L'année 1996 avait été marquée par une hausse sensible des mariages, de près de 10 %. Le niveau alors atteint (280 100 mariages) avait été confirmé l'année suivante, avec une nouvelle augmentation,



plus mesurée, de 1,5 %. Cette progression pouvait s'expliquer par les effets de l'amendement de Courson. En le votant, le Parlement avait supprimé les avantages fiscaux des enfants hors mariage. Des couples qui restaient en cohabitation pour bénéficier de ces avantages n'avaient plus de raison de ne pas se marier. Aussi nombre d'entre eux ont préféré confirmer leur union et passer devant le maire. L'effet a été rapide, et prouve une fois de plus l'influence des décisions politiques sur les comportements des ménages. L'effet des lois n'est donc pas neutre, mais l'intensité et la pérennité de leurs conséquences dépendent du type de loi considéré. Une fois divers mariages comparables à des régularisations, l'effet conjoncturel de la loi s'estompe, même si elle reste un des éléments pris en considération dans les comportements futurs.

Une basse nuptialité

Le contexte conjoncturel ne doit pas masquer les évolutions structurelles. Or l'année 1998 est en France une année de faible nuptialité tant au regard des années précédentes qu'en considérant les comportements en Europe.

La nuptialité peut être considérée comme basse lorsque le taux de nuptialité est inférieur à sept mariages pour mille habitants, ce qui est le cas en France depuis 1977. Auparavant et depuis 1945, la seule année basse avait été 1956 ; l'appel du contingent pour participer aux opérations de la guerre d'Algérie avait abaissé le nombre de mariages à 293 500, seule année inférieure à 300 000 entre 1945 et 1984. En 1961 et 1962, le nombre des mariages est autour de 315 000, mais le taux de nuptialité apparaît inférieur à 7 pour mille : l'arrivée des rapatriés d'Algérie introduit des changements temporaires dans la vie familiale. Le taux de natalité n'est donc durablement inférieur à 7 pour mille que depuis 1974. Inférieur à 5 de 1958 à 1988, il est à nouveau en permanence inférieur à ce niveau de 5 depuis 1991. Il s'agit donc bien d'une faible natalité et 1998 s'inscrit dans cet affaiblissement.

Ceci est confirmé par la comparaison avec les pays européens. Partout, la nuptialité a diminué, mais la France, avec une nuptialité de 4,8 mariages pour mille habitants en 1998, est dans la fourchette basse.

La France avant-dernière

En réalité, une mesure plus fine des comportements face à un mariage porte le nom technique d'indice synthétique de primo-nuptialité féminine. Considérant les derniers chiffres connus, la France est avant-dernière dans l'Europe des Quinze, avec un indice de 540. Cela signifie qu'à comportements constants, 540 femmes sur mille passeraient devant le maire avant l'âge de 50 ans et donc que 460 sur mille seraient célibataires à 50 ans. Il s'agit d'un comportement fort différent de celui constaté avant 1974 où l'indice était de 900 pour mille ; autrement dit, le mariage était alors quasi-universel. D'ores et déjà, la proportion de femmes jamais mariées pourrait atteindre 25 % pour celles nées en 1967.

L'histoire retiendra donc l'année démographique 1998 en France comme une année de basse natalité, de sous-fécondité et de faible nuptialité. Il est vrai qu'en dépit de l'annulation d'une décision absurde (le plafonnement des allocations familiales) et de plusieurs déclarations de principe, la politique familiale reste plutôt en jachère, loin de cette politique de liberté familiale³ qui serait si nécessaire à l'avenir.

G.-F. D.

1. Il s'agit bien entendu de chiffres provisoires, car les chiffres définitifs dépendent notamment des résultats du recensement qui pourraient conduire à réviser le dénominateur du taux de natalité.

2. et donc inférieur à l'hypothèse centrale de 1,8 enfant par femme établie par l'INSEE en 1992. Cf. Quang-Chi DINH, « Projections de population totale pour la France métropolitaine », *INSEE Résultats*, n°412, août 1995.

3. Gérard-François Dumont, *Pour la liberté familiale* (A.P.R.D., 191, rue Saint-Jacques 75005 Paris, 115 FF franco).